



N°16 - ÉTÉ 2014

# ARBORETUMS DE FRANCE

BULLETIN TRIMESTRIEL DES DONATEURS D'ARBORETUMS DE FRANCE



## Chamerolles et les Grandes Bruyères, un rapprochement "stratégique" !

**Partageant un même territoire au cœur de la Forêt d'Orléans, le château de Chamerolles et l'Arboretum des Grandes Bruyères viennent de formaliser leur rapprochement. Objectif : mettre en place une synergie favorisant notamment la visite conjointe des deux sites.**

C'est un autre volet du rôle des arboretums, souligné par le Comité scientifique d'Arboretums de France (cf. lettre n°11- Printemps 2013) : ils constituent un atout touristique pour leur territoire, étroitement lié à la valorisation de leurs collections et à la sensibilisation du public à leurs missions.

*suite page 2*



### Des donateurs pour demain !

Vous avez été très nombreux à participer à notre consultation récente. Par vos réponses détaillées, vos messages de soutien et la fidélité dont vous

nous avez assurés, nous avons pu mesurer une nouvelle fois votre attachement à notre cause. Donateurs généreux, très souvent impliqués auprès de plusieurs associations, vous nous avez redit l'importance particulière que revêtent à vos yeux la protection de la nature et des espèces, missions essentielles pour le présent et pour l'avenir, et que remplissent inlassablement les arboretums.

Mais assurer la pérennité des espèces en protégeant la biodiversité pour la transmettre aux générations futures, impose également d'assurer la pérennité des moyens qui y sont consacrés. Or c'est un autre enseignement, ou plutôt une confirmation, de notre consultation : les jeunes générations sont peu ou pas donatrices et le risque "d'épuisement" de notre fichier de contributeurs est bien réel.

On sait d'expérience que le don spontané est très rare. Un travail inlassable et continu de sensibilisation, de pédagogie, de faire savoir doit être mené afin que de nouveaux citoyens gagnés à la cause de la nature viennent rajeunir, renouveler – et si possible enrichir – le potentiel de nos donateurs.

Votre implication dans cette démarche peut être très directe, en informant et "parrainant" votre entourage. Mais une telle ambition requiert également des moyens financiers spécifiques permettant, grâce aux vecteurs modernes de communication, d'informer et de convaincre, en clair de "recruter" de nouveaux donateurs.

Autant que de moyens pour soutenir la mission des arboretums, Arboretums de France a aujourd'hui un besoin crucial de fonds dédiés à ces démarches, dont les bénéfices à long terme sont incalculables, et déterminants pour l'avenir !

**Vous pouvez nous y aider.**

**Bernard de La Rochefoucauld**  
fondateur d'Arboretums de France



Le rapprochement entre le château de Chamerolles et l'Arboretum des Grandes Bruyères à Ingrannes va dans ce sens. En présentant une offre commune, sur un territoire commun (une douzaine de km seulement séparent les deux sites en Forêt d'Orléans), le Château-promenade des parfums, propriété du Département du Loiret, et les Grandes Bruyères, souhaitent renforcer mutuellement leur attractivité respective.



### Des implications concrètes

Les deux sites ont ainsi décidé, dans un premier temps, d'assurer la promotion commune des deux entités. Le rapprochement passera ainsi par une formule de billetterie "croisée" : en clair, un billet acheté dans l'un ou l'autre site donnera automatiquement droit à une réduction pour la visite de l'autre.

Mais d'autres réflexions sont en cours, notamment autour d'un événement annuel commun. Tout sera dévoilé en septembre !

C'est une excellente nouvelle pour l'Arboretum des Grandes Bruyères, qui trouve ainsi un nouveau vecteur de promotion, et les conditions favorables à une augmentation de sa fréquentation, indispensable pour faire connaître ses missions au grand-public. ■

## CHAMEROLLES Un château et son jardin



**Entièrement restauré pour accueillir un musée de la toilette et du parfum, le château de Chamerolles possède un beau parc arboré et un magnifique Jardin Renaissance reconstitué grâce à des archives anciennes.**

Rebâti à partir de 1500, sur l'emplacement d'une forteresse médiévale, par Lancelot 1<sup>er</sup> du Lac, Chambellan de Louis XII, le château a souvent été remanié. Il sera gravement mis à mal au cours de l'occupation allemande en 1940, avant de faire l'objet d'une vaste restauration entre 1988 et 1992.

Il a depuis lors été transformé en musée du parfum, en écho à la forte présence de l'industrie cosmétique dans le Loiret. Chamerolles propose un parcours muséal, la "Promenade des parfums", véritable plongée dans le monde des fragrances, au fil du temps et de l'évolution des goûts, des modes de vie, des savoir-faire et des techniques, chaque siècle étant évoqué dans des salles au décor d'époque. On peut y découvrir de nombreuses pièces exceptionnelles : fourneau à réverbère, coffre d'aisance, baignoires, brûle-parfum, orgue à parfum et une collection rare de flacons signés par les plus grands verriers. Plusieurs animations y sont organisées chaque année, visites costumées, démonstrations à l'orgue à parfum, expositions.

### Le jardin Renaissance

À l'abandon durant des siècles, le jardin Renaissance créé par Lancelot II du Lac après un voyage en Italie a été reconstitué grâce à des archives anciennes, notamment un dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé aux Archives Nationales. Constitué de six parterres, cet ensemble exceptionnel renoue avec sa vocation originelle de jardin utilitaire, d'agrément et d'apparat.

**LE PRÉAU :** c'est un petit salon d'extérieur où il faisait bon converser, prendre un repas ou se reposer. Constitué d'espaces gazonnés et meublés de bancs de briques habillés d'herbe (pré haut).

**LE "CARRÉ DE BRODERIES" :** broderie de buis et de thym dessinant des motifs géométriques autour d'un obélisque de pierre, réalisé d'après un dessin de Jacques Androuet-du-Cerceau, fameux architecte du XVI<sup>e</sup> siècle.

**LE "CARRÉ DES PLANTES RARES" :** des plantes exotiques y voisinent avec des plantes odoriférantes autour d'un puits à margelle.

### CHÂTEAU DE CHAMEROLLES

45170 Chilleurs-aux-Bois  
02 38 39 84 66  
chateau.chamerolles@loiret.fr

#### VISITES DU

- 1<sup>er</sup> février au 31 mars et du 1<sup>er</sup> oct. au 31 déc., de 10h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mardi)
- 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> au 30 sept., de 10h à 18h (fermé le mardi)
- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 10h à 18h  
Le château est fermé le 25 décembre et en janvier

**LE LABYRINTHE :** planté d'ifs, le labyrinthe conduit le promeneur jusqu'à un hêtre central.

**LES JARDINS POTAGERS :** ces deux carrés bordés d'arbres et d'arbustes fruitiers recèlent légumes, condiments, aromates et plantes médicinales.

### Le parc

Face à l'aile sud du château, s'ouvre le Parc, sur près de deux hectares. Cet espace paysagé a été entièrement redessiné pour l'agrément du visiteur. Il est parcouru d'allées sinueuses qui conduisent, entre buissons d'arbustes à fleurs et futaie, à un kiosque et au "miroir d'eau" où se reflète la demeure. On remarquera sur la façade un cadran solaire et sa table de lecture.

Dans le prolongement de la visite du château et du jardin, le Parc de Chamerolles nous convie à une autre promenade et à la découverte d'autres couleurs.

- Pour **assurer le renouvellement** de notre potentiel de **donateurs**,
- Pour **renforcer les liens** qui unissent les **arboretums du Loiret** et les aider à être plus forts, ensemble, dans la **réalisation de leurs missions**,
- Pour permettre à Arboretums de France de faire face aux **charges** qu'engendre son **soutien** aux arboretums français,

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Faire un don à Arboretums de France, Fonds de Dotation d'intérêt général, c'est faire une bonne action tout en bénéficiant de l'abattement fiscal en vigueur.

## ARBORETUMS DU LOIRET Les Grandes Bruyères, Les Barres et les Prés-des-Culands lancent le "Pass Malin"

**Depuis leur rapprochement sur l'initiative d'Arboretums de France en 2012, les trois arboretums du Loiret ont multiplié les actions communes. Dernière en date, le "Pass Malin".**

Parce qu'ils remplissent une même mission de conservation et de diffusion de la biodiversité et des savoirs botaniques, mais également parce qu'ils offrent des potentialités de valorisation pédagogique, culturelle et touristique encore sous-exploitées, les trois arboretums du Loiret travaillent désormais ensemble. Et ça se voit !

### Fête des Arboretums, aux Barres le 29 mars

Le principe en avait été acté en 2013, et les Grandes Bruyères avaient accueilli le samedi 23 mars la première "Fête des Arboretums". Un second rendez-vous s'est tenu cette année aux Barres, lors d'une journée portes-ouvertes le 29 mars, occasion d'une promotion commune des trois arboretums, de leurs collections et de leurs ambitions. Fidèle au partenariat initié l'an passé, France Bleu Orléans y a animé une émission dédiée.

### Des salons, sur un stand commun

Afin de pouvoir présenter leurs activités, les trois arboretums ont acquis en commun une tente d'accueil utilisable lors de manifestation botaniques ou de salons.

Ils étaient ainsi ensemble au Salon des Arts du jardin (les 12 et 13 avril au Parc Floral de la Source, à Orléans) et au Salon des Plantes en scène (les 3 et 4 mai au Château de Meung-sur-Loire), sous le parrainage d'Alain Baraton, jardinier en chef de Versailles.

### Un projet de livre

Les trois arboretums ont décidé d'éditer un ouvrage : "Les arboretums du Loiret". Il constituera une étape essentielle de promotion et de valorisation commune des trois principaux arboretums du Loiret et de la région Centre et des ambitions de conservation, de sauvegarde et de diffusion qu'ils défendent.

### Une solidarité active

Après deux intrusions de vandales en avril 2012 aux Prés-des-Culands, le constat était

terrible : vols de matériel (brouette, cisaille, bêche, râteau, taille-haie...) et dégradations multiples (plaques et labels, portes, clôtures, jeunes plants...).

Les Arboretums des Barres et des Grandes Bruyères, en solidarité, ont immédiatement apporté un appui en matériels tandis qu'Arboretums de France fournissait une dotation de 1000 € pour un dispositif de surveillance anti-intrusion.



### Le "Pass Malin", un sésame pour la découverte

Impossible de faire plus simple, plus pratique ou plus incitatif ! Vous souhaitez visiter les trois arboretums du Loiret ? Le Pass Malin est fait pour vous. Il vous suffit d'acquitter le prix d'entrée dans l'un des trois arboretums et l'on vous délivre le pass, grâce auquel vous bénéficierez d'un "tarif malin" (en clair une réduction !) sur le prix d'entrée des deux autres !

#### Pour mémoire...

L'Arboretum des Grandes Bruyères, à Ingrannes, présente sur douze hectares des collections classées de magnolias, chênes, cornouillers... au total 7000 arbres et arbustes.

L'Arboretum des Prés-des-Culands, sur deux hectares à Meung-sur-Loire, est un conservatoire national d'ilex (houx).

L'Arboretum national des Barres, à Nogent-sur-Vernisson, réunit sur trente-cinq hectares près de 9000 arbres et arbustes.



## ARBORETUM DES GRANDES BRUYÈRES

# Une belle surprise aux "Journées de la biodiversité"



crédit photo Jean-David Chapelin-Viscardi

Les 5<sup>e</sup> "Journées de la biodiversité", les 17 et 18 mai, ont non seulement accueilli près de 150 visiteurs mais également une hôte de marque : on a pu y observer, pour la première fois, une *Cordulia aenea*, une petite libellule toujours en mouvement !

Ils étaient près de 150 les 17 et 18 mai dernier, animés d'une même envie : découvrir l'Arboretum des Grandes Bruyères, à Ingrannes, et toute sa diversité botanique et faunistique.

Comme chaque année, avec le concours de la Somos (Société pour le Muséum d'Orléans et les sciences), ces "Journées" étaient articulées autour de sorties d'observation sur le terrain, notamment des insectes.

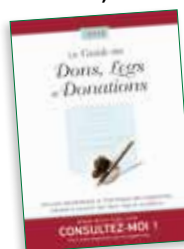
Une divine surprise attendait les plus chanceux : la rencontre avec un spécimen de *Cordulia aenea* (Cordulie bronzée, voir photo), une libellule assez familière dans nos régions mais encore jamais observée aux Grandes Bruyères.

### Déjà en 2011 !

Ce n'est pas la première fois que les "Journées" sont l'occasion d'une belle découverte. Une biodiversité exceptionnelle s'est en effet développée au sein de l'Arboretum, réserve naturelle écologique où l'usage de tout produit chimique est proscrit.

Ainsi en mai 2011, près du plan d'eau, on avait pu observer pour la première fois un spécimen de *Leucorrhinia caudalis* (Leucorrhine à large queue). Un an après, trois de ces libellules étaient détectées sur le site, manifestant l'implantation probable d'une petite population de cette espèce rare, en danger au niveau régional et qui fait l'objet d'un Plan National de protection.

## LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE



### D'autres moyens pour nous aider

Donations, legs et assurances-vie sont des ressources majeures pour Arboretums de France, dont ils contribuent à pérenniser les actions en faveur des arboretums et de la biodiversité.

#### Le legs

Vous choisissez, par testament, de donner tout ou partie de vos biens. Il en existe plusieurs formes : le legs universel (vous légué la totalité de votre patrimoine); le legs universel conjoint (vous légué vos biens à plusieurs légataires); le legs à titre universel (attribution d'une partie ou d'une quote-part de votre patrimoine); le legs à titre particulier (vous légué un bien donné).

Vous pouvez tout léguer, à l'exception de la réserve héréditaire si vous avez des héritiers.

*Un legs au Fonds de Dotation Arboretums de France est exempt de tous droits de succession et de mutation à condition d'être fait à : Arboretums de France - Les Grandes Bruyères - 45450 Ingrannes, en ajoutant la mention : « Pour l'Arboretum des Grandes Bruyères »*

#### La donation

Vous transférez de votre vivant la propriété d'un bien (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement...) à une personne physique ou morale, sous réserve de ne pas porter atteinte aux droits de vos héritiers.

*Vous devez obligatoirement passer par votre notaire. Les donations faites à Arboretums de France sont exonérées en totalité de droits de mutation. Pour plus de clarté, nous vous conseillons de nous adresser une simple copie de votre lettre.*

#### L'assurance-vie

L'assurance-vie est un contrat de capitalisation par lequel l'assureur s'engage à verser au profit du souscripteur ou d'un tiers une prestation, notamment en cas de décès. Pour souscrire un tel contrat au profit de notre Fonds de Dotation, il suffit de désigner Arboretums de France comme bénéficiaire de tout ou partie du capital.

Il est important de bien préciser la dénomination entière : Fonds de Dotation Arboretums de France, ainsi que son adresse : Les Grandes Bruyères - 45450 Ingrannes.

*Les conditions d'accès faciles et sans coût pour Arboretums de France constituent un avantage non négligeable de l'assurance-vie.*

*Afin d'être assuré que votre volonté sera respectée, prévenez-nous de votre décision, en nous adressant par courrier les coordonnées de la compagnie d'assurances et vos nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance.*

**Et pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !**



N° 16 - ÉTÉ 2014

Arboretums de France vit essentiellement de la générosité du public, des dons que vous nous faites et des legs que nous recevons. Chaque geste, même minime, compte et comme dit le proverbe "les petits ruisseaux font les grandes rivières". Merci.

Bulletin trimestriel des donateurs d'Arboretums de France

Arboretums de France - Arboretum des Grandes-Bruyères 45450 Ingrannes

02 38 57 28 24 - arboretums-de-france@orange.fr - [www.arboretumsdefrance.org](http://www.arboretumsdefrance.org)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Danielle Valentin - RÉDACTION : Jean-Louis Derenne

MAQUETTE : Atelier graphique JL Fouchez - S Charrier - PHOTOS : Arboretum des Grandes Bruyères

IMPRESSION : Copie 45 - Dépôt légal à parution - Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales